

COMMUNE DE RUMERSHEIM-LE-HAUT

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
RUMERSHEIM-LE-HAUT
du 6 mai 2014**

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, Thierry SCHELCHER

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 h 00.

PRESENTS : M. MEYER Luc, Mme GANTNER Christine, M. OTT Florent, Mme MEYER Sylvie, Mme COUTO LIMA Pastora, M. FIMBEL Patrice, M. FISCHER Eric, Mme DE SOUSA Sandra, M. BODINET Martial, Mme GERSTER Christelle, M. BITZBERGER David, Mme MEDUA Julie, M. THUET Mathias, Mme WALTER Laetitia

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2014
2. Constitution des commissions communales et comités consultatifs
3. Désignation des délégués
4. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
5. Réforme des rythmes scolaires
6. Main-levée droit de résolution
7. Déclarations d'intention d'aliéner
8. Rapport annuel eau assainissement 2013
9. Fleurissement
10. Communauté de Communes Essor du Rhin
11. Divers
12. Informations

1. Approbation du procès verbal de la séance du 28 mars 2014

Le Conseil Municipal approuve le procès verbal de la séance du 28 mars 2014.

2. Constitution des commissions communales et comités consultatifs

Commission d'appel d'offres

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, qui se compose obligatoirement de trois membres titulaires et trois membres suppléants, en plus du Président.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire, bulletins blancs : 0

RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Membres titulaires :

M. FISCHER Eric : 15

M. MEYER Luc : 15

Mme MEYER Sylvie : 15

Membres suppléants :

M. BODINET Martial : 15

Mme GERSTER Christelle : 15

M. OTT Florent : 15

M. FISCHER Eric, M. MEYER Luc, Mme MEYER Sylvie, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ont été proclamés membres titulaires de la commission d'appel d'offres.

M. BODINET Martial, Mme GERSTER Christelle, M. OTT Florent, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ont été proclamés membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

Commission communale consultative de la chasse

Mme COUTO LIMA Pastora, M. MEYER Luc, M. THUET Mathias

Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers

Sont désignés en qualité de membres titulaires :

M. SCHELCHER Thierry, Mme COUTO LIMA Pastora, Mme DE SOUSA Sandra, M. MEYER Luc, M. OTT Florent

Sont désignés en qualité de membres suppléants :

M. BITZBERGER David, M. BODINET Martial, M. FISCHER Eric, Mme GERSTER Christelle, Mme WALTER Laetitia

Commission travaux-environnement-cadre de vie

M. SCHELCHER Thierry, M. BITZBERGER David, Mme COUTO LIMA Pastora, Mme DE SOUSA Sandra, M. FIMBEL Patrice, M. MEYER Luc, Mme MEYER Sylvie

Comité consultatif travaux-environnement-cadre de vie

M. SCHELCHER Thierry, M. BITZBERGER David, Mme COUTO LIMA Pastora, Mme DE SOUSA Sandra, M. FIMBEL Patrice, M. MEYER Luc, Mme MEYER Sylvie, M. MOUTOUSSAMY Daniel, M. VONFLIE Pascal, M. RICHERT Patrick, M. WALTER Patrick

Commission communication-fêtes-cérémonies

Mme COUTO LIMA Pastora, M. FISCHER Eric, Mme GANTNER Christine, Mme MEDUA Julie, Mme WALTER Laetitia

Commission scolaire

Mme GERSTER Christelle, Mme MEYER Sylvie, M. OTT Florent, M. SCHELCHER Thierry, Mme WALTER Laetitia

Comité consultatif vie associative/jeunesse

M. BODINET Martial, Mme DE SOUSA Sandra, M. FISCHER Eric, Mme GERSTER Christelle, M. OTT Florent, M. GRISON Alain

Commission administrative pour la révision des listes électorales

Mme GANTNER Christine est proposée en tant que délégué de l'Administration.

M. OTT Florent est proposé en tant que délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

Cellule de crise communale

Mme GANTNER Christine, M. MEYER Luc, Mme MEYER Sylvie, M. OTT Florent, M. SCHELCHER Thierry, M. THUET Mathias, M. MOUTOUSSAMY Daniel, Mme VOGEL Florence, M. VONFLIE Pascal, M. DISS Eric, M. KUENTZ Michel

Commission Communale des Impôts Directs

En vue de la constitution de la nouvelle Commission Communale des Impôts Directs, la Direction Générale des Finances Publiques demande à la Commune de proposer une liste de 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants.

Cette liste est établie comme suit :

Commissaires titulaires proposés : M. SCHUTZ Jean-Marc, Mme GODINAT Alice, M. THUET Pierre-Paul, M. MEYER Luc, M. KIEFFER Gilles, M. FURLING Olivier, M. KANNENGIESER Pascal, M. BITZBERGER David, M. BODINET Martial, Mme WALTER Laetitia, Mme GANTNER Christine, M. OTT Florent

Commissaires suppléants proposés : M. THUET Jean-Jacques, Mme WALTER Chantal, M. MULLER Gilles, M. THUET Pascal, Mme COUTO LIMA Pastora, Mme MEYER Sylvie, Mme DE SOUSA Sandra, M. FISCHER Eric, M. FIMBEL Patrice, Mme GERSTER Christelle, Mme MEDUA Julie, M. GOETZ Jean

3. Désignation des délégués

a. Association Loisirs Sports et Culture de Rumersheim-le-Haut

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection de cinq délégués à l'Association Loisirs Sports et Culture de Rumersheim-le-Haut.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire, bulletins blancs : 0

RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

M. FISCHER Eric : 15

Mme GERSTER Christelle : 15

M. OTT Florent : 15

M. THUET Mathias : 15

Mme WALTER Laetitia : 15

M. FISCHER Eric, Mme GERSTER Christelle, M. OTT Florent, M. THUET Mathias, Mme WALTER Laetitia, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ont été proclamés délégués à l'Association Loisirs Sports et Culture de Rumersheim-le-Haut.

b. Centre Communal d'Action Sociale

Sont désignés membres du Centre Communal d'Action Sociale :

M. SCHELCHER Thierry, Mme MEYER Sylvie, Mme COUTO LIMA Pastora, Mme DE SOUSA Sandra, Mme MEDUA Julie, M. OTT Florent, M. LACK Jean-Marie, Mme ONIMUS Adrienne, Mme DEHARBE Sophie

c. Association de Gestion des Molènes

Est désignée en tant que représentante de la Commune au Conseil d'Administration de l'Association Gestionnaire de la Maison de Retraite les Molènes :

Mme ARGAST Isabelle.

d. Association Essor de la Culture et du Sport

Est désigné en tant que représentant de la Commune dans l'Association Essor de la Culture et du Sport à Fessenheim :

Mme WALTER Laetitia

4. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Monsieur le Maire expose que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L. 2122-22) permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De passer les contrats d'assurance, ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- D'exercer, au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la Commune en soit titulaire ou délégataire.

5. Réforme des rythmes scolaires

Mme MEYER Sylvie prend la parole pour présenter le point relatif à la réforme des rythmes scolaires.

Considérant que la semaine de quatre jours est préjudiciable à la santé des écoliers, journées trop longues et trop chargées, le gouvernement a adopté le 24 janvier 2013 un décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

Ce décret prévoit :

- une semaine scolaire de 24 heures réparties sur 9 demi-journées incluant le mercredi matin,
- 5 h 30 de classe maximum par jour,
- 3 h 30 de classe maximum par demi-journée
- 1 h 30 minimum de pause méridienne.

Le temps scolaire transféré sur le mercredi matin devra être remplacé les lundis, mardis, jeudis et vendredis par :

- des activités pédagogiques complémentaires (organisées par les enseignants)
- des activités périscolaires (proposées par les communes).

Dans sa séance du 28 janvier 2014, le Conseil Municipal a fixé les horaires suivants :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 00 – 11 h 30 et 13 h 30 – 15 h 15
- mercredi matin : 8 h 00 – 11 h 00.

Cette délibération a été transmise à la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale le 6 février 2014.

La mise en œuvre de cette réforme engendrera divers problèmes, tant pour les familles que pour les enseignants, les associations et la commune.

Ce sont les enfants qui sont au cœur de la réforme, or nous constatons que ce décret ne prévoit aucun raccourcissement, ni allègement des journées, au contraire les écoliers seront encore plus fatigués puisque le temps collectif sera prolongé.

Autres difficultés, le financement des TAP (temps d'activité périscolaire) non pérennisé, le contenu des TAP en fonction des moyens de la commune, la difficulté pour recruter des animateurs compétents, les problèmes de locaux.

Depuis des mois déjà, les parents d'élèves, enseignants et syndicats font part de leur incompréhension concernant cette refondation de l'école de la République sans même avoir été concertés.

Le 7 avril 2014, M. SCHELCHER Thierry, Maire, M. OTT Florent et Mme MEYER Sylvie ont rencontré les parents d'élèves ainsi que les enseignantes des écoles maternelle et élémentaire qui ont fait part de leur mécontentement face à cette réforme des rythmes scolaires. La grande majorité des personnes concertées souhaitent conserver la coupure du mercredi matin.

Compte tenu de cette inquiétude générale, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, décide :

- d'annuler les horaires fixés par délibération du conseil municipal en date du 28 janvier 2014,
- de ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014.

6. Main-levée droit de résolution

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du projet d'acte de vente concernant la vente par la SARL R2000 au profit de la SCI 3R du bien immobilier sis Section 47 n° 107/28 d'une contenance de 15,52 ares. La Commune est bénéficiaire des inscriptions suivantes :

AMALFI C2008GUE04089 – droit de résolution au profit de la Commune de Rumersheim-le-Haut, conformément à l'acte du 7.11.2002

AMALFI C2008GUE042090 – restriction au droit de disposer découlant d'un pacte de préférence, au profit de la Commune de Rumersheim-le-Haut, conformément à l'acte du 7.11.2002.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de renoncer au droit de résolution,
- de ne pas vouloir exercer son droit de préférence sur la présente cession
- de donner mainlevée de ces inscriptions
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

7. Déclarations d'intention d'aliéner

*** Immeuble Section 47 N° 107/28**

Après avoir pris connaissance de la déclaration d'intention d'aliéner l'immeuble sis Section 47 N° 107/28, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

*** Immeubles Section 3 N° 1 et 87/2**

Après avoir pris connaissance de la déclaration d'intention d'aliéner les immeubles sis Section 3 N° 1 et 87/2, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

*** Immeuble Section 1 N° 133/58**

Après avoir pris connaissance de la déclaration d'intention d'aliéner l'immeuble sis Section 1 N° 133/58, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

*** Immeubles Section 1 N° 140/58 et 139/59**

Après avoir pris connaissance de la déclaration d'intention d'aliéner les immeubles sis Section 1 N° 140/58 et 139/59, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

*** Immeuble Section 1 N° 141/58**

Après avoir pris connaissance de la déclaration d'intention d'aliéner l'immeuble sis Section 1 N° 141/58, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

8. Rapport annuel eau assainissement 2013

Après en avoir pris connaissance et après délibération, le Conseil Municipal approuve le rapport annuel 2013 des services eau et assainissement.

9. Fleurissement

M. SCHELCHER Thierry propose de reconduire l'opération fleurissement en 2014 : participation de la Commune à hauteur de 0,50 € par plant (30 plants maximum par foyer). Les bons sont à retirer en mairie jusqu'au 31 mai 2014 et à utiliser auprès des horticulteurs Guyot et Decker avant le 15 juillet 2014. Après délibération, le Conseil Municipal autorise cette prise en charge financière.

10. Communauté de Communes Essor du Rhin

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Conseil Communautaire de l'Essor du Rhin a été installé le 25 avril 2014. M. BERINGER François a été élu Président, M. BRENDER Claude 1^{er} Vice-Président. Des formations pour les nouveaux élus sont en cours.

11. Divers

a. Ecoles

Mme MEYER Sylvie présente à l'Assemblée une demande des écoles pour une participation au financement d'une sortie de fin d'année au Markstein (festival Cirkomarkstein). 33 élèves de maternelle et 18 élèves de CP-CE1 sont concernés. Le coût du billet s'élève à 12 € par enfant. Après délibération, le Conseil Municipal décide de prendre en charge la moitié du coût du billet, soit 6 € (montant total de la prise en charge : $6 \times 51 = 306$ €).

INFORMATIONS

- ◆ Un arrêté portant mesures particulières à l'égard des animaux errants a été pris par Monsieur le Maire en date du 17 avril 2014. Lecture est faite de cet arrêté. L'objectif est notamment de lutter contre la prolifération actuelle de chats errants dans le cimetière et ses alentours. La Brigade Verte a été missionnée pour le piégeage des chats.

TOUR DE TABLE

- ❖ **M. MEYER Luc :**
 - Rend compte à l'Assemblée de la 1^{ère} réunion du Syndicat du Muhlbach le 3 avril 2014 (fonctionnement, nombre de communes membres, financement,...)
- ❖ **M. OTT Florent :**
 - Informe de l'effraction à la salle des sports dans la nuit du 10-11 avril 2014.
 - Assemblée Générale des Donneurs de Sang le 11 avril 2014 (152 donc en 2013 – en hausse – dont 14 premiers dons, 4 310 € collectés au profit de la Ligue contre le Cancer, remerciements à la municipalité). M. OTT Florent remercie l'association pour son action.
 - Bilan de l'opération Haut-Rhin qui a eu lieu le 5 avril 2014. Remerciements aux participants.
- ❖ **M. FIMBEL Patrice :**
 - Rend compte de la réunion d'installation du S.I.A.E.P. Rumersheim-Bantzenheim (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) qui a lieu le 25 avril 2014. Le Syndicat gère une station de pompage et deux châteaux d'eau, qui alimentent les communes de Bantzenheim et Rumersheim-le-Haut. Le comité est composé de 4 délégués de Bantzenheim et 4 délégués de Rumersheim-le-Haut. La présidence a été

confiée à M. BRENDER Frédéric et la vice-présidence à M. FIMBEL Patrice. Une visite des installations sera organisée le 14 mai 2014.

- ❖ **Mme GANTNER Christine :**
 - Organisation de la prochaine Fête de la Musique qui se tiendra le 20 juin 2014.
- ❖ **M. FISCHER Eric :**
 - Demande des nouvelles d'un éventuel Point Poste. Monsieur le Maire répond que pour l'instant, aucune solution n'a été trouvée pour remplacer l'ancien Point Poste.
- ❖ **Mme GERSTER Christelle :**
 - Pose la question des démarches relatives au périscolaire. Monsieur le Maire répond qu'une réflexion sera à mener par la commission scolaire.
- ❖ **M. BODINET Martial :**
 - Fait état des nuisances sonores aux abords de la salle des sports (jeunes en voiture ou en mobylettes, vers 23 h). Monsieur le Maire répond qu'il a eu un premier contact avec les jeunes, et que le local « jeunes » sera mis en place.
 - Les lumières permettant d'éclairer la végétation par le bas au square rue du Général de Gaulle ne sont plus visibles.
- ❖ **Mme COUTO LIMA Pastora :**
 - Il lui a été demandé pourquoi la Commune n'a pas participé à la manifestation à Bantzenheim (installation aire d'accueil gens du voyage). Monsieur le Maire répond que l'information est parvenue tardivement aux élus et que ces derniers étaient pris par d'autres obligations, toutefois la commune de Rumersheim-le-Haut soutient la commune de Bantzenheim dans sa démarche.

La séance a été levée à 22 h 35.

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès verbal des délibérations du Conseil
Municipal de la commune de Rumersheim-le-Haut
de la séance du 6 mai 2014**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2014
2. Constitution des commissions communales et comités consultatifs
3. Désignation des délégués
4. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
5. Réforme des rythmes scolaires
6. Main-levée droit de résolution
7. Déclarations d'intention d'aliéner
8. Rapport annuel eau assainissement 2013
9. Fleurissement
10. Communauté de Communes Essor du Rhin
11. Divers
12. Informations

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
SCHELCHER Thierry	Maire		
MEYER Luc	1 ^{er} Adjoint		
GANTNER Christine	2 ^{ème} Adjoint		
OTT Florent	3 ^{ème} Adjoint		
MEYER Sylvie	4 ^{ème} Adjoint		
COUTO LIMA Pastora	Conseiller		
FIMBEL Patrice	Conseiller		
FISCHER Eric	Conseiller		
DE SOUSA Sandra	Conseiller		
BODINET Martial	Conseiller		
GERSTER Christelle	Conseiller		
BITZBERGER David	Conseiller		
MEDUA Julie	Conseiller		
THUET Mathias	Conseiller		
WALTER Laetitia	Conseiller		